

Novum Sub Sole n°81

En ce début 2021, toute l'équipe de Novum Sub Sole vous présente ses meilleurs voeux ! Cette édition revient sur l'exercice qui a remplacé la formation des experts, présente les changements au niveau des polluants non normés (PNN) et donne des recommandations pour l'évaluation des risques sanitaires.

Exercice Etude de risques

La formation continue 2020 à destination des experts sol n'a pas pu être organisée cette année. Elle a été remplacée par un exercice "Etude de risques". Le corrigé de ce celui-ci est dorénavant disponible sur le site de la DPS. ce correctif propose un nouveau canevas de rapportage, amené à devenir la façon d'établir un rapportage d'étude de risques dans la prochaine modification du GRER. Les avis, remarques et [propositions d'amélioration sur ce modèles sont les bienvenus](#), avant le 28 février.

Polluants non normés

La base de données relative aux polluants non normés (BD PNN), mise à disposition des experts agréés dans le cadre de la réalisation des études de sols en Région wallonne, a été mise à jour.

Cette [base de données est disponible](#) sur le site « Sol et Déchets ».

Les améliorations apportées sont les suivantes :

- Ajout des PNN qui ont fait l'objet d'une demande de la part d'un expert agréé entre juin 2019 et juin 2020 ;
- Ajout d'une traduction des protocoles en anglais ;
- Mise à jour des données pour une série de PNN ;
- Mise à jour du glossaire ;
- Mise à jour mineure des protocoles.

Des recommandations permettent d'assurer une bonne utilisation reprises dans cette base de données.

Evaluation des risques sanitaires : retour d'expérience sur l'outil S-Risk (r) WAL

La Cellule Environnement Santé de l'ISSeP assure une mission d'appui scientifique et technique au SPW-ARNE portant sur la mise en œuvre et le développement des outils de gestion des risques pour la santé humaine (GRER partie B et S-Risk®). Plusieurs difficultés liées à l'utilisation de l'outil S-RSK ont été signalées par les experts et la DAS. Le [rapport de recommandations](#) identifie certaines de ces difficultés. Il apporte également des précisions techniques et des bonnes pratiques. Ce

rapport vient en complément du GRER-B.

Si vous désirez vous désinscrire de la newsletter « novub sub sole », envoyez simplement un mail à l'adresse edimestre.dps.dgarne@spw.wallonie.be. Nous traiterons votre demande de désinscription dans les plus brefs délais.

Dans sa volonté d'établir des contacts réguliers et constructifs, la DPS a décidé de publier une newsletter à l'attention des experts.

Il s'agit de vous présenter les évolutions quant à la mise en œuvre du décret relatif à la gestion des sols, les changements intervenus dans la législation, de vous offrir quelques trucs et astuces mais également de répondre aux questions les plus souvent posées.

« Nove sub solum », la newsletter de la DPS, est distribuée gratuitement aux principaux acteurs techniques du Décret Sols. Merci à tous les nouveaux lecteurs qui nous rejoignent pour ce numéro.